

Trainers' Digest



Bulletin d'informations de l'ETUI-REHS concernant les programmes de formation de l'UE

Octroi de subventions pour l'exploitation et la diffusion des résultats des projets Leonardo da Vinci

Objectifs

- Soutenir les activités de diffusion et de valorisation (en particulier les conférences et les séminaires) afin d'encourager le transfert et l'utilisation des résultats obtenus par le programme Leonardo da Vinci, et
- Favoriser l'harmonisation de l'offre et de la demande sur deux à trois sujets.

Types d'activités

- Réunions, ateliers, séminaires
- Dépliant et matériel publicitaire
- Campagnes d'information et expositions
- Sites Internet

L'initiative proposée devrait comporter 3 étapes :

1. Phase préparatoire: sur la base d'une analyse des besoins identifiés des utilisateurs, les produits et résultats **d'au moins cinq projets Leonardo da Vinci différents**, dans **au moins trois pays différents** devraient être définis et sélectionnés.
2. Organisation de l'activité principale (événement): une conférence, un séminaire, une exposition, un atelier ou des sessions interactives de mise en partenariat afin de confronter l'offre et la demande.

Des échanges interactifs entre promoteurs de projet et utilisateurs devraient être organisés afin de faciliter le transfert et l'exploitation des résultats du projet, en vue de répondre aux besoins de nouveaux utilisateurs.
3. Phase finale - activités de suivi: propositions pour les activités de suivi afin de faciliter le transfert des résultats et l'élaboration d'indicateurs destinés à évaluer l'impact de l'événement.

Toute suggestion visant à améliorer la présente newsletter est la bienvenue.

Candidats éligibles et bénéficiaires

Les candidats éligibles peuvent être des organisations ou des entreprises européennes, nationales, régionales, locales et sectorielles, y compris des réseaux européens, répondant aux critères d'éligibilité, travaillant dans le domaine de la de l'enseignement et de la formation professionnels et souhaitant organiser une activité dans les domaines spécifiques couverts par cet appel.

Les candidats doivent avoir été constitués légalement depuis plus de trois ans et être établis dans un des pays suivants :

les 25 Etats membres de l'UE, les pays de l'AELE/EEE (Islande, Liechtenstein, Norvège) ou un des pays candidats (Bulgarie, Roumanie, Turquie).

L'appel est adressé aux organes qui peuvent démontrer leur capacité "multiplicatrice" à améliorer les systèmes et pratiques de formation et enseignement professionnels.

Budget disponible

Le budget total alloué au cofinancement de projets est estimé à **1 000 000 euros**.

La Direction générale de l'Education et de la Culture envisage de soutenir les projets qui bénéficieront de subventions jusqu'à concurrence de 100 000 euros, en couvrant un maximum de 75 % des dépenses éligibles.

Une proportion de 30 % du budget total sera affectée au financement des activités de suivi (troisième étape).

Date limite et durée du projet

Les candidatures doivent être envoyées à la Commission européenne le **10 juillet 2006** au plus tard.

Les activités doivent débuter après la signature des contrats, prévue entre le 1^{er} novembre et le 31 décembre 2006 au plus tard.

Les activités de diffusion et de valorisation proposées doivent se terminer de manière à ménager suffisamment de temps (4 à 6 mois) pour mener les activités de suivi avant la fin du projet.

En principe, la durée maximale des projets sera de 18 mois.

Contact

Le texte intégral de l'appel à propositions et les formulaires de candidature sont disponibles sur le site Internet suivant (en anglais):

http://www.europa.eu.int/comm/education/programmes/calls/2106/index_en.html

e-mail: Eac-B5-Call-Eac/21/06@ec.europa.eu

Toute suggestion visant à améliorer la présente newsletter est la bienvenue.